



Compte-rendu de la réunion du groupe
« Multi-accueil » du 30 Août 2007 à Bayon

Présents :

Bernard MATHIEU (Communauté de Communes du Bayonnais), Bernard LUDWIG (Einvaux), Mariam COLIN (Loromontzey), Christian BOUCAUD (Haussonville), Stéphanie CONREAUX (St-Germain), Laurence DIDIER (Loromontzey), Evelyne DIETSCHÉ (Crévéchamps), Michel DIETSCHÉ (Crévéchamps), Brigitte SEVRIN (Virecourt), David BERHAULT (Virecourt), Céline TONDON (Virecourt), Marie-Josée VOLFART (Einvaux), Pascale WITZMANN (St-Germain).

Excusés : Séverine CHEVALIER (assistante sociale), Hervé AUDINOT (Haussonville), Jean-Daniel BLOT (Bayon), Madame BOCCARD (médecin PMI à Lunéville), Laurent CEREGHETTI (St Germain), Marie DAVID (Virecourt), Evelyne MATHIS (Velle-sur-Moselle), Stéphanie SCHERER (Clayeures), Myriam PODOR (CAF).

1. Présentation de l'avant projet détaillé

Madame CAMARRA présente les propositions d'aménagement du multi-accueil.

Les remarques suivantes sont formulées :

- Solliciter l'avis du CAUE (M. BONACCINI)
- Prévoir la localisation de l'ascenseur futur (a priori dans le local RAM)
- Mettre des portillons à la place des portes afin de donner plus d'espace et de faciliter la surveillance (entre la salle d'activités et la cuisine / la salle d'éveil et de psychomotricité / accès salle d'éveil depuis le couloir)
- Ouvrir la cuisine sur la salle d'activités (type « bar ») pour avoir une meilleure vision. Madame CAMARRA remarque que de ce fait, dès l'entrée, les personnes auront une vision des éléments de la cuisine, ce qui n'est pas très esthétique. Elle propose de prévoir un rideau occultant qui pourra être descendu quand la cuisine n'est pas utilisée.
- Choix des matériaux. Il est décidé de conserver les menuiseries bois sur la façade avant et des menuiseries PVC sur l'arrière.

2. Choix de la structure gestionnaire

M. BOUCAUD présente les résultats des entretiens avec les 3 associations gestionnaires.

Les membres du groupe pensent que :

- ✂ l'association Familles Rurales demande un investissement trop important
- ✂ l'ADMR n'ayant pas d'expérience en la matière, il n'y a pas de recul par rapport à leur savoir faire
- ✂ l'association Relais est donc pressentie mais avec une vigilance quant à la participation des parents au comité local de suivi.

	ADMR	familles rurales	associations relais
	amplitude horaire 11 h	amplitude horaire 11h	amplitude horaire 11h30
CHARGES			
achat	9 129,00	10 750,00	10 450,00
services extérieurs	6 732,00	2 000,00	25 950,00
autres services extérieurs	10 187,76	2 650,00	8 200,00
impôts et taxes sur salaires	5 882,94		7 750,00
charge de personnels	180 024,00	183 011,00	158 100,00
charge supplétive (mad locaux)	6 120,00	6 070,00	
charges financières	510,00		
charges exceptionnelles	1 224,00	650,00	150,00
amortissements	0,00		0,00
dépenses totales	219 809,70	205 131,00	210 600,00
PRODUITS			
ventes et prestations de services	128 994,53	132 352,00	110 000,00
repas			
location titre gratuit	6 120,00	6 070,00	19 000,00
recettes totales	135 114,53	138 422,00	129 000,00
déficit prévisionnel	84 695,17	66 709,00	81 600,00
aide CAF CEJ 55 % de la subvention d'équilibre à redéfinir avec Mme PODOR	46 582,34	36 689,95	44 880,00
reste à charge de la CC	38 112,83	30 019,05	36 720,00

	FAMILLES RURALES	ADMR	RELAIS
implication des familles	groupe de travail constitué d'élus, des familles, des partenaires	création d'un comité de pilotage, ouverture du CA de l'ADMR locale aux familles	comité local de coordination et de gestion (parents, CCB, partenaires). Se réunit 2 fois au minimum dans l'année
association locale	mobilisation par une réunion publique pour redynamiser l'association, passage du président tous les 15 jours, point régulier avec la directrice		pas d'association locale, c'est l'association du Lunévillois qui gère
	établissement du projet éducatif, évaluation annuelle et réorientation si nécessaire		suivi du projet éducatif
rôle fédération	suivi financier (appui au trésorier), fiche de paie, recrutement, contrat... assiste l'association locale dans toutes les démarches "employeurs"	fiche de paie, recrutement, suivi du personnel, contrat	
assistantes maternelles	possibilité de participer à des activités collectives organisées par le multi-accueil	possibilité d'accueillir les ass. mat si pas de difficultés en terme de couverture juridique (à préciser)	participation à des réunions thématiques, possibilité de partager des activités du multi-accueil, possibilité d'être un relais en terme juridique (lien avec les RAM alentours)
	pas de possibilité d'avoir des infos administratives et juridiques (pas le rôle de la directrice)		
finances	avance de trésorerie par la CCB pour les 1er mois de fonctionnement		
	facturation mensuelle, système de badgeuse (de 0,31 €/h à 2,54 €/h en fonction des revenus des familles)	facturation mensuelle, système de badgeuse	facturation mensuelle,
autres			agent technique disponible à Relais